

## 19.

### LA PRÉFACE

---

- Programme

« On peut distinguer comme suit les principaux éléments qui forment la prière eucharistique :

a) L'action de grâce (qui s'exprime surtout dans la préface) : le prêtre, au nom de tout le peuple saint, glorifie Dieu le Père et lui rend grâce pour toute l'œuvre de salut ou pour un de ses aspects particuliers, selon la diversité des jours, des fêtes ou des temps.

b) L'acclamation : toute l'assemblée, s'unissant aux puissances d'en haut, chante le Sanctus. Cette acclamation, qui fait partie de la prière eucharistique, est prononcée par tout le peuple avec le prêtre (...) » (PGMR, n° 79)

- Points d'attention

L'action de grâce est précédée d'un dialogue initial. Puisque c'est au nom de l'assemblée que le président va prier il est indispensable qu'il obtienne son accord et même son adhésion. Le ton du prêtre doit alors appeler la réponse de l'assemblée. Faut-il ajouter que ce n'est plus le moment de chercher la page de la Préface. Le Missel doit être préparé avant la messe.

Quant à la Préface, c'est le grand moment lyrique de la prière d'action de grâce. Le chant lui convient bien. Si l'on ne chante pas, on lui donnera une certaine ampleur, tout en évitant l'emphase.

La préface ne se termine pas par un point final ; les deux points ouvrent sur le Sanctus. Le verbe (nous chantons) appelle son complément d'objet (Saint...). La manière de dire cette conclusion doit appeler le chant du Sanctus par l'assemblée.

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).

Dieu nous est proche en Jésus Christ. Mais il demeure « l'au-delà de tout » selon saint Grégoire de Naziance. Il est le Dieu trois fois saint. Le chant du Sanctus est le moment solennel où l'assemblée et son président se placent en face de la majesté de Dieu et la célèbrent en communion avec l'Église du ciel. Le président peut s'écarter un peu plus de l'autel et par là même de son micro ; ainsi sa voix ne domine pas la voix de l'assemblée. L'orgue ne donne que les quelques notes ou accords nécessaires pour que toute l'assemblée (et non l'animateur seul) entonne l'acclamation. Le texte demande une musique large, posée, pas forcément bruyante, mais majestueuse, à l'image de la majesté de Dieu qu'elle acclame. Une mélodie légère ou au rythme trop rapide ne conviendrait pas. Le chant du Sanctus doit être bien connu de l'assemblée et ne pas changer tous les dimanches : un même Sanctus, par exemple, peut être choisi pour tout un même temps liturgique. Ainsi, l'animateur n'a même pas besoin de le diriger, et l'assemblée tient alors d'elle-même la place qui est la sienne.

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).